

Bulletin d'information n°1

Juin 2026

Depuis octobre 2025, Makoki International Hub et Haki Zangu Aid for Humanity avec l'appui financier d'*Open Society Foundation* exécutent un projet portant sur la mise en place de Réseaux d'avocats et Cliniques juridiques pour une protection renforcée des défenseurs environnementaux des provinces de l'Ituri, du Maniema et de la Tshopo. Dans leur lutte contre la dégradation progressive de la biodiversité et du changement climatique, les défenseurs environnementaux sont exposés à des violences physiques, à des menaces, parfois à des assassinats, émanant aussi bien des acteurs étatiques que des acteurs non-étatiques.

Depuis les 20 dernières années, plus de 200 écogardes ont été tués. La situation des défenseurs environnementaux en RDC est de plus en plus préoccupante. Ceux œuvrant dans les provinces du Maniema, de l'Ituri et de la Tshopo sont les plus touchés, notamment en raison de leur activisme en faveur de la protection de l'environnement. Ce projet vise à répondre à ce défi de protection auquel les défenseurs font face à travers l'accompagnement judiciaire et juridique assuré respectivement par des avocats réunis au sein d'un réseau et les cliniques juridiques.

I. Objectifs du projet

Le projet Renforce vise à :

- Contribuer à l'amélioration de la protection juridique et judiciaire des défenseurs environnementaux en RDC à travers la mise en place de mécanismes spécialisés, durables et coordonnés favorisant leur accès effectif à la justice ;
- Structurer et à opérationnaliser un mécanisme intégré de défense juridique et judiciaire des défenseurs environnementaux ;
- Renforcer les capacités des défenseurs environnementaux à se protéger face aux risques juridiques à travers la sensibilisation et l'accès à des outils pratiques d'informations juridiques ;
- Renforcer la documentation des violations et le recours au contentieux stratégique pour améliorer la réponse judiciaire aux atteintes contre les défenseurs environnementaux.

II. Résultats attendus

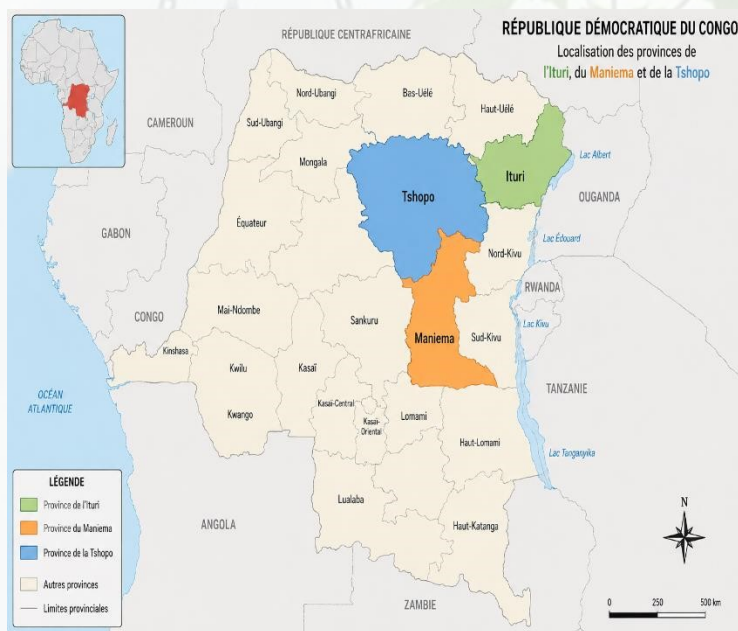
Trois principaux résultats sont attendus à l'issue du projet Renforce :

- Mise en place de deux structures : un réseau d'avocats interprovincial et trois cliniques juridiques. Le réseau composé de 15 avocats, dont 5 par province permet d'assurer une assistance judiciaire efficace et coordonnée. Les

cliniques seront implémentées dans trois universités en raison d'une clinique juridique par province. Celles-ci joueront un rôle clé dans la formation pratique, la préparation des dossiers et l'ancrage local des actions de protection ;

- Accompagnement judiciaire et juridique de 22 cas dont 2 cas emblématiques, sélectionnés en fonction de leur pertinence stratégique et de leur impact potentiel sur la protection des défenseurs environnementaux ;
- Renforcement des capacités de 150 acteurs clés, comprenant principalement des défenseurs environnementaux, des avocats membres du réseau interprovincial ainsi que des étudiants et enseignants en droit impliqués dans les cliniques juridiques.

III. Provinces couvertes par le projet et période de mise en œuvre



Le projet est implémenté en RDC au regard du contexte national marqué par des tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles, des conflits fonciers et des intérêts économiques divergents, plus particulièrement dans les provinces de l'Ituri, du Maniema et de la Tshopo. Le choix de ces trois provinces est motivé par la prévalence des violations des droits des défenseurs environnementaux et des

dynamiques liées à l'exploitation des ressources naturelles dans lesdites provinces.

IV. Les activités réalisées à ce jour

Afin d'identifier les réseaux d'avocats et cliniques juridiques universitaires existants, identifier les avocats membres des réseaux à établir ainsi que les modes de collaboration avec les cliniques juridiques universitaires dans les zones cibles, une étude de référence cartographique a été menée. Cette étude a couvert les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et de l'Ituri, provinces initialement couvertes par le projet. Cette étude a permis de constater que les avocats, s'intéressent de moins en moins aux questions de défense des défenseurs des droits environnementaux. Ceux qui décident d'intervenir dans ce secteur n'ont pas une formation adaptée aux questions essentielles relatives à la défense et à la promotion des droits environnementaux, à la maîtrise des lois de protection des défenseurs ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de protection des défenseurs.

De même, quoique certaines facultés de droit en RDC aient, en leur sein, des cliniques

juridiques alimentées par les réflexions et travaux des étudiants en droit et/ou en psychologie, l'étude a mis en lumière le fait que ces dernières sont généralement calquées sur un modèle de défense des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre, et pas nécessairement sur la défense des droits des défenseurs des droits humains ou de ceux environnementaux.

Le besoin de mettre en place des réseaux d'avocats et de para-juristes taillés sur les besoins des défenseurs des droits environnementaux, ainsi que des cliniques juridiques pro-défense des défenseurs environnementaux, s'est présenté avec acuité, et s'ils existent, il appert que ces structures soient redynamisées selon une approche basée sur la promotion et la défense des droits des défenseurs environnementaux dans les provinces sélectionnées et formées en vue d'une meilleure protection des défenseurs. Dans les provinces de l'Ituri et de Maniema, l'étude a débouché sur les recommandations ci-après : créer une clinique juridique universitaire au sein de l'Université de Bunia (UNIBU) et une autre à l'Université de Kindu (UNIKI) qui seront spécialisées dans les questions environnementales et dans la défense des défenseurs environnementaux, faire le suivi du renforcement des capacités des avocats et para-juristes en matière de droits environnementaux et de protection des défenseurs autour des questions telles que le droit international et national de l'environnement, assurer la protection juridique des défenseurs environnementaux, enfin, la documentation des violations et la sécurité juridique et la gestion des risques pour les défenseurs.

V. Les activités à réaliser prochainement

La principale activité à réaliser prochainement est la réunion d'induction de 15 avocats du réseau. L'objectif de cette réunion consiste à définir les règles de fonctionnement du réseau, aboutissant à l'adoption d'une charte et à la mise en place d'un comité de coordination. Cette réunion sera consolidée par l'installation des cliniques juridiques et du réseau. Enfin, un mécanisme opérationnel de collaboration et de gestion des cas sera instauré afin d'assurer une prise en charge judiciaire efficace et coordonnée de 22 défenseurs environnementaux. Il en est de même du renforcement des capacités de 150 des défenseurs environnementaux, des avocats membres du réseau interprovincial ainsi que des étudiants et enseignants en droit impliqués dans les cliniques juridiques. La période de mise en œuvre du projet part du novembre 2025 au novembre 2028.

VI. Les organisations chargées de l'exécution du projet et période de mise en œuvre

Makoki International Hub (MIH) est une organisation de droit congolais basée à Goma, au Nord-Kivu, en RDC ayant un siège secondaire à Kinshasa dont la mission principale est de promouvoir une culture des droits humains et de renforcer la redevabilité au sein des institutions publiques nationales et internationales, ainsi que des entités privées exerçant des missions d'intérêt général en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Contact

Me Musa Nzamu Jonathan, Directeur exécutif.



RESEAUX D'AVOCATS ET CLINIQUES JURIDIQUES POUR UNE PROTECTION RENFORCEE DES DEFENSEURS ENVIRONNEMENTAUX EN RDC (Projet RENFORCE)



Tel : +243 990 375 770

makokiinternationalhub@gmail.com

www.mkih.org

Haki Zangu-Inclusive Aid for Humanity (HAZA- IAforHu) est une ONG indépendante, apolitique, à but non lucratif basée à Goma (Nord-Kivu) avec une représentation à Kinshasa. Il poursuit comme mission la promotion de la paix, la protection de l'environnement, la justice sociale et les droits humains à travers des actions de protection holistique des défenseurs des droits humains, l'accompagnement juridique et psychosocial des victimes de violations des droits humains et le renforcement des capacités citoyennes, notamment pour les femmes, jeunes et groupes marginalisés.

Contact

Me Vasco Saa Sita, Coordonateur

Vascos238@gmail.com



Makoki International Hub
Haki Zangu

